



**Commune de Florennes**  
Province de Namur

**OBJET** : Convocation du Conseil communal.

En application de l'art. L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et du Décret du 8 décembre 2005 (M.B. du 2 janvier 2006, modifiant ledit Code), vous êtes invité(e) à participer à la séance du Conseil Communal, qui se tiendra

**le jeudi 25 mai 2023**

**à 19H30**

**Place de l'Hôtel de Ville, 1.**

**ORDRE DU JOUR**

1. Information - Décision Tutelle spéciale d'approbation - Notification de l'arrêté - Délibération générale (délai de réclamation)
2. Arrêt d'un représentant du comité de concertation Commune/CPAS - Désignation d'un nouveau représentant
3. Finances communales - Comptes annuels 2022 - Présentation au Conseil communal du 30 juin 2022 - Approbation
4. Intercommunale BEP CREMATORIUM - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
5. Intercommunale BEP ENVIRONNEMENT - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
6. Intercommunale BEP EXPANSION ECONOMIQUE - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
7. Intercommunale BEP - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
8. Intercommunale IDEFIN - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
9. Intercommunale INASEP - Assemblée générale ordinaire - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
10. Intercommunale ORES ASSETS - Assemblée générale - Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour - Décision
11. Patrimoine - Florennes, Place de l'Hôtel de Ville, 14 - Co-working médical de Florennes - Convention d'occupation - Accord de principe
12. Patrimoine - Hanzinelle, Rue Tombu et Rue du Culot - Renumérotation et nouvelle appellation de la rue - Accord
13. Devis forestier 2023 - Approbation

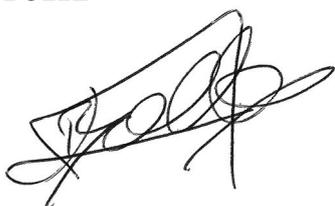
## CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL – ORDRE DU JOUR

14. HANZINELLE - RN 975 - Limitation de la vitesse à 70 Km/h - Avis sur arrêté ministériel
15. Acquisition d'une mini grue pour le service des cimetières - Approbation des conditions et du mode de passation
16. Fabrique d'Eglise de Chaumont - Compte 2022 - Approbation - Décision
17. Fabrique d'Eglise de Morialmé - Compte 2022 - Approbation - Décision
18. Fabrique d'Eglise d'Hanzinne - Compte 2022 - Approbation - Décision
19. Fabrique d'Eglise de Morville - Compte 2022 - Approbation - Décision
20. Fabrique d'Eglise protestante de Morville - Oratoire de Dinant - Compte 2022 - Avis
21. Fabrique d'Eglise d'Hemptinne - Compte 2022 - Approbation - Décision
22. Fabrique d'Eglise de Rosée - Compte 2022 - Approbation - Décision
23. Fabrique d'Eglise de Florennes - Compte 2022 - Approbation - Décision
24. Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin - Compte 2022 - Approbation - Décision
25. Fabrique d'Eglise d'Hanzinelle - Compte 2022 - Approbation - Décision
26. Fabrique d'Eglise de Saint-Aubin - Compte 2022 - Approbation - Décision
27. Service de Cohésion Sociale - Proposition de Motion - ASBL "Le Répit"
28. Décisions de la séance du 27 avril 2023 - Approbation - Décision

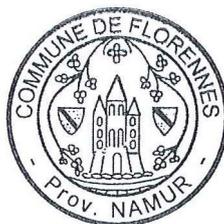
### HUIS CLOS

29. Enseignement - Diverses désignations de membres du personnel enseignant maternel et/ou primaire, à titre temporaire dans des emplois vacants et/ou non vacants ou à charge du Pouvoir organisateur - Avril 2023 - Décision - Ratification
30. Enseignement - Bénévolat au sein des écoles communales de Florennes 1 et de Florennes 2 - Année scolaire 2022/2023 - Décision - Ratification
31. Enseignement - Congé pour prestations réduites pour convenance personnelle d'une institutrice primaire définitive à horaire complet - A raison de 8/24 périodes/semaine - Année scolaire 2023/2024 - Décision
32. Enseignement - Congé pour prestations réduites pour convenance personnelle d'une institutrice maternelle définitive à horaire complet - A raison de 4 périodes/semaine - Année scolaire 2023/2024 - Décision
33. Enseignement - Congé pour prestations réduites pour convenance personnelle d'une institutrice primaire définitive à horaire complet - A raison de 4/24 périodes/semaine - Année scolaire 2023/2024 - Décision
34. Enseignement - Mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite de type IV (mesure d'aménagement de fin de carrière), d'une institutrice maternelle définitive à horaire complet - A raison de 13/26 périodes/semaine - A partir du 01 septembre 2023 - Décision

Le Directeur Général,  
Mathieu BOLLE



Par le Collège,



Le Bourgmestre,  
Stéphane LASSEAUX

